











CONSTRUIRE ET AMELIORER LE PROJET PERSONNALISE



► DESCRIPTIF

-  Le projet personnalisé est un véritable outil, au centre de l'accompagnement. Cette formation propose de questionner le sens des projets personnalisés des personnes gravement handicapées, de sensibiliser les équipes aux enjeux, en insistant sur la personnalisation de la démarche, dans une approche avant tout globale, bientraitante et humaine de l'accompagnement.
-  Ce programme s'appuie sur l'ouvrage : « Construire le projet personnalisé », (Michel BELOT- Editions ESF 2020).
-  Il s'agit de structurer la démarche d'élaboration du projet personnalisé, son suivi et son évaluation.
-  Cette formation concerne tous les intervenants (professionnels ; famille, aidants) et s'adaptera aux demandes de la Direction de l'établissement.
-  Cette formation intègre également des notions définies par la « Stimulation Basale » et est un complément intéressant pour la mise en pratique de cette approche.

► OBJECTIFS

-  Le formateur accompagnera et aidera les équipes à construire ou améliorer le projet personnalisé qu'ils souhaitent mettre en œuvre.
-  Des réactualisations et des actions d'améliorations et de concertation, seront proposées au cours de cette recherche action, selon des questions et orientations soulevées par les équipes lors de l'avancée du travail.
-  Seront évoqués : Comprendre le sens d'un projet personnalisé, son utilité, ses références, les orientations du projet (analyse des risques, conduites à tenir en équipe, ciblage des objectifs...), l'organisation et le suivi du projet, son évaluation.
-  Cette formation sera évaluée et validée avec la direction de l'établissement en fin de parcours, ainsi que les modes d'organisation et de suivi de l'outil mis en place.
-  L'établissement aura un outil opérationnel en fin de formation.

► PUBLIC CONCERNE

-  Personnel concerné : La Direction et l'équipe d'encadrement, l'ensemble du personnel soignant (IDE, AS...) et éducatif, le personnel de proximité, les médecins, les cadres, concernés par l'élaboration et le suivi des projets personnalisés.
-  Cette formation est également ouverte aux familles.

► PREREQUIS



Aucun prérequis.

► ACCESSIBILITE



La formation nécessite d'accomplir des gestes techniques et un handicap ne doit pas diminuer la possibilité de les réaliser. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et établir la possibilité de réaliser cette formation.

► METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES



Une pédagogie multimodale (connaissances, expériences vécues, écriture) est utilisée pour favoriser l'apprentissage.



Apports théoriques : documentation spécifique fournie par le formateur.



Echanges, réflexions et discussions.



Elaboration écrite de la trame et des principales questions à inclure dans le projet personnalisé adapté à la population reçue dans l'établissement.

► MODALITES D'ORGANISATION



Participants : 20 stagiaires au maximum par jour.



Durée : 3 jours.



Horaires : 7 heures par jour.



Moyens : Matériel pour visionner.



Tarif : 1150€ par jour.



Lieu : dans l'établissement demandeur.



Formation dispensée uniquement en présentiel.

► PROGRAMME



Ce programme s'appuie et adapte le contenu de l'ouvrage : « Construire le projet personnalisé » (Michel BELOT - Editions ESF 2020).



Ce programme sera d'abord établi, discuté et validé avec la direction avant d'engager l'ensemble de l'équipe.



L'intervenant s'adaptera à vos demandes et aux spécificités de l'établissement, aux attentes des cadres et des équipes.



Selon la demande ou les priorités de la Direction, certaines de ces thématiques seront plus particulièrement développées :

1. Les différentes dimensions du projet personnalisé :

- Sensibiliser les équipes à l'enjeu d'un projet personnalisé construit et adapté aux personnes gravement handicapées (enfants, adultes) selon les préconisations et recommandations de l'HAS et de l'ANESM.
- Evaluer ensemble les besoins et les attentes des personnes accueillies.
- L'importance du document de préparation du projet, la pertinence de l'observation et le recueil des données (professionnels, familles...), une réflexion autour de la notion de « projet » et de « personnalisé », le bilan des projets actuels. Comment améliorer le projet ? Quelle trame ?
- La constitution et les enchaînements de la trame générale. Quels outils, questionnaire ? La logique du projet. Quelles orientations ou objectifs du projet ? La méthodologie d'un projet. La place du soin, de l'éducatif, de l'animation., les objectifs généraux et les objectifs opérationnels.
- Les modalités d'organisation du projet, l'écriture du projet, les différents temps de l'élaboration (rôle du référent, des cadres, des éducateurs...), l'animation et la prise de notes des réunions de projet, La communication et le partage avec les familles...




2. Revisiter le document « projet personnalisé » existant dans l'établissement et le compléter

- A partir de la trame et du lexique, issus du livre « construire le projet personnalisé », adapter un plan et un lexique à la population accueillie pour améliorer le contenu du projet.
- Etude d'une trame qui prend en considération la globalité de la personne et conforme aux recommandations des bonnes pratiques professionnelles.
- Sélectionner des questions (lexique) concernant les personnes accueillies, pour enrichir l'élaboration du projet personnalisé.


3. Changer, améliorer l'organisation de l'élaboration du projet existant.

- Favoriser la participation de la personne concernée par le projet : son projet personnel.
- Favoriser la participation de la famille au projet personnalisé.
- Favoriser la participation de tous les professionnels concernés par la personne.
- Améliorer l'organisation : centralisation des informations (cadre, coordonnateur, les référents...), les réunions et la communication pour élaborer le projet, l'écriture, la rédaction du projet, l'information sur le projet à la personne concernée, aux autres professionnels et aux familles. L'organisation de la validation du projet (par l'équipe, la direction...). Le suivi du projet.
- Orienter le projet personnalisé : Comment et par qui l'orientation du projet est-elle définie ? la cohérence du projet et la cohésion de l'équipe.





► DEROULE DE LA FORMATION

-  **LE PREMIER TEMPS (1 jour)** est consacré au plan du projet personnalisé, discussions et élaboration d'une trame qui prend en considération les besoins de la personne et les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Les RBPP Anesm « Le projet personnalisé » 2008, les RBPP HAS polyhandicap 2020, le Kit pédagogique « polyhandicap » 2021.
-  **LE DEUXIEME TEMPS (1 jour)** est consacré au contenu du projet, notamment par la sélection (lexique) d'un questionnaire pour aider l'observation et le partage des décisions.
-  **LE TROISIEME TEMPS (1 jour)** prévu à l'issue de ces deux phases, quelques semaines après pendant lesquelles les équipes testent le nouveau projet personnalisé, permettra d'évaluer les résultats et de valider définitivement la nouvelle démarche du projet.

► MODALITES DE VALIDATION

-  Contrôle continu des acquis durant la formation sous forme de questions-réponses à l'oral.

► COMPETENCES A ACQUERIR

C1	 Appropriation des connaissances concernant le polyhandicap (historique, définition, principaux polyhandicaps, place de la famille...).
C2	 Actualisation les connaissances sur l'accompagnement des personnes polyhandicapées (nouvelles recommandations des bonnes pratiques...).
C3	 Rationalisation et amélioration du contenu des projets personnalisés.
C4	 Avoir une vision globale de l'accompagnement des personnes polyhandicapées et gravement handicapées : vie quotidienne (soins) et activités (stimulations sensorielles).